

ANNEXE au règlement intérieur du N.B.A.A.

SECTION « BALLET SUR GLACE »

EQUIPE OPEN – 15: « FEERIA »

SAISON 2017 / 2018

Tout sport se pratique selon des règles qui s'imposent à tous ses adeptes.

Le ballet sur glace est un sport d'équipe.

Une équipe est :

- Un groupe de personnes associées en vue de disputer des compétitions et championnats ;
- Un groupe de patineurs travaillant ensemble ;
- Un groupe doté d'un esprit de solidarité qui forme une unité des membres d'une même équipe.

Petit mot de l'entraîneur : Cécile VERAN

Le ballet est avant tout du patinage artistique. Tout en suivant leur scolarité, il est indispensable que les athlètes patinent au maximum sur les cours des « Teams » : seuls les patineurs étant inscrits à 3 ou 4 cours des teams pourront faire parti de l'équipe Fééria.

A chaque fin de saison, et en fonction de la progression de chacun, une sélection permet d'intégrer de nouveaux éléments afin de maintenir le groupe ; mais monter un programme de 4 mn 30 et préparer une équipe de ballet avec de jeunes patineurs nécessite beaucoup de travail.

Pour cette raison je suis très rigoureuse sur le choix des patineurs et je demande une réelle implication des enfants ET des parents sur l'assiduité aux cours même pendant les vacances scolaires.

Notre progression se fait sur le travail technique : pas, pirouettes et sauts tout au long de la saison. Le cours spécifique de ballet a pour but de monter le programme et de travailler les déplacements et les ensembles.

Le but est de continuer à avoir 3 équipes de ballet, donc d'atteindre le nombre demandé par équipe ; mon choix doit être judicieux pour permettre à chaque équipe d'avoir le plus possible une harmonie dans leur patinage. Chaque équipe a de l'importance ! Il n'y en a pas une mieux que l'autre, ce sont des niveaux différents et je suis tenue par le règlement de la CSNB.

Seule l'assiduité, la progression de l'ensemble du groupe, la rigueur, le travail et les bonnes idées nous permettront de réaliser des programmes performants.



Nous devons être redoutés et redoutables !



Réunions de rentrée

Pour tous les parents avec les responsables, entraîneurs et le Président du club

Samedi 9 septembre 2017 à 13h00

Présence indispensable pour le bon déroulement de la saison.

Organigramme de la section Ballet

- Responsables : Giovanna LEFEVRE
- Déplacements : Giovanna LEFEVRE.

Horaires d'entraînements

SAMEDI	12H00 13H30 (glace) obligatoire
---------------	--

Les répétitions générales en costumes se feront le samedi midi.

Compétitions pour la saison 2017/2018

- Samedi 7 avril 2018 // Toulouse
- Samedi 28 avril 2018 // Critérium // Asnières sur Seine

Stages Ballet – Saison 2017/2018

Mercredi 11 oct. au dimanche 15 oct. CIVDN (pas d'entraînements)
Du lundi 23 octobre au samedi 4 novembre 2017
Du lundi 25 décembre au samedi 6 janvier 2018
Du lundi 26 février au samedi 10 mars 2018
Du lundi 23 avril au samedi 5 mai 2018
Stage à la charge des patineurs et obligatoire du 23 au 26 avril 2018 Les jours seront donnés lors de la répartition des heures de glace attribuées par la ville. Critérium le samedi 28 avril 2018

Déplacements

Les déplacements seront organisés par le N.B.A.A. collectivement et à la charge des patineurs. En fonction des destinations, un autocar sera loué et un hôtel réservé. En fonction des compétitions et de ce qui est proposé par les clubs organisateurs, des repas pour les équipes seront réservés ; ils restent à la charge des patineurs et doivent être réglés à l'avance selon les échéances données par le NBAA.

Avance demandée aux familles en septembre pour inscription aux compétitions et déplacements : 160 euros. Chèque encaissé en janvier.

Aucune dérogation à ce règlement ne sera acceptée sauf en cas de force majeure.

Costumes

Il est à la charge des patineurs. Des précisions seront données pendant la saison.

Recrutement des patineurs

Suivant le niveau de patinage et l'âge du patineur, à discrétion de l'entraîneur et suite à une sélection, en se conformant au règlement de la **CSNB (Commission Sportive Nationale Ballet)**.

Règlement et engagement des patineurs

- **Bonne conduite exigée** : respect et politesse sont de rigueur.
- **Assiduité** : présence indispensable à tous les entraînements pour pouvoir construire et progresser dans notre travail.
- **Ponctualité** : **ÊTRE À L'HEURE AUX ENTRAÎNEMENTS** (prévenir en cas d'absences ou de retard). Téléphone entraîneur : Cécile Veran **06.29.38.24.92**.
- **Tenue exigée** : Tenue de sport près du corps pour la glace et le sol, et chaussures de sport. Le tshirt Fééria appartient à l'équipe fééria, il sera remis aux patineurs pour la 1ère compétition et devra être rendu à Cécile VERAN en fin de saison. Pour en préserver la qualité, il devra être porté que lors des entraînements officiels.
- **Obligation d'être licencié(e)** et à jour de sa cotisation.
- **Obligation de participer aux compétitions** programmées en début de saison.
- **Il est interdit de** quitter l'enceinte de la patinoire pendant les cours ou la pause pour les mineurs.
- **Sont interdits lors des entraînements LES PORTABLES ****, les chewing-gums et les cigarettes.
- **Obligation d'être respectueux** des jugements et ne pas contester publiquement les décisions des juges.

Sanctions disciplinaires : EN CAS DE NON RESPECT DU REGLEMENT (ABSENCES ET RETARDS INJUSTIFIES OU MULTIPLES, MANQUE DE MOTIVATION...) :

- Rappel à l'ordre par l'entraîneur ;
- Puis convocation et exclusion des compétitions de Ballet ;
- Exclusion immédiate en cas d'usage d'alcool, de tabac, de substance dopante, de drogue dans l'enceinte de la patinoire et en salle d'entraînement ainsi qu'en cas de vols ou dégradations.

**« Règlement intérieur section Ballet sur Glace »
PARTIE À REMETTRE SIGNÉE À L'INSCRIPTION BALLETSUR GLACE**

Je soussigné,

Représentant légal du mineur (Nom, Prénom)

.....

- ✓ Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section BALLETSUR GLACE de la saison 2017/2018 et m'engage à le respecter et à le faire respecter.

A Nice, le

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »).